



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : personnel

Question écrite n° 60573

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui communiquer le nombre de fonctionnaires relevant de son ministère devant partir à la retraite en 2001.

Texte de la réponse

Il n'est pas possible de donner un chiffre exact des départs pour 2001, à cette date de l'année, du fait de la possibilité laissée aux agents de se décider tardivement. En effet, même si le code des pensions civiles de l'Etat impose une période minimale de 6 mois pour déposer sa demande, un nombre non négligeable de dossiers est déposé dans des délais plus courts (pour l'année 2000, 111 dossiers furent déposés entre juin et décembre pour une jouissance de la retraite la même année, soit 23 % des demandes instruites). Par ailleurs la possibilité laissée aux agents titulaires de partir entre soixante et soixante-cinq ans ou aux femmes fonctionnaires avec trois enfants de bénéficier d'une retraite dès quinze années de services effectuées, ne permet pas d'anticiper avec exactitude le nombre annuel pour 2001. Au 21 mai 2001, le ministère de l'emploi et de la solidarité enregistre 312 demandes déposées (190 pour le secteur solidarité, 119 pour le secteur emploi, deux demandes d'agents titulaires employés par les instituts nationaux des jeunes sourds et une demande d'un agent détaché à l'ANPE). Compte tenu des dossiers qui seront déposés entre juin et décembre 2001 et des prévisions réalisées, on peut raisonnablement penser que le nombre des fonctionnaires du ministère de l'emploi et de la solidarité qui partiront à la retraite en 2001 sera situé entre 450 et 480.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60573

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2531

Réponse publiée le : 27 août 2001, page 4931